

MARS 2023 N° 9

L'AY ECHOS

Des Elu(e)s de Satillieu

Nous passerons à l'heure d'été dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 Mars 2023

• Mairie

Ouverture :

Du lundi au mercredi :

8h à 12h

Du jeudi au vendredi :

8h à 12h et 13h30 à 17h

Tél : 04 75 34 96 64

Email : communication@satillieu.fr



• Bibliothèque

Horaires : **Mardi : 9h30 - 11h30 / Mercredi et Samedi : 10h00 - 12h**

Les travaux

Le projet d'une passerelle au-dessus de l'Ay a été validé en conseil municipal. Cet ouvrage permettra aux utilisateurs de franchir la rivière au niveau du nouveau parking de covoiturage et du « parking de Gamm'Vert », ce qui leur évitera d'emprunter le pont routier inadapté aux piétons.

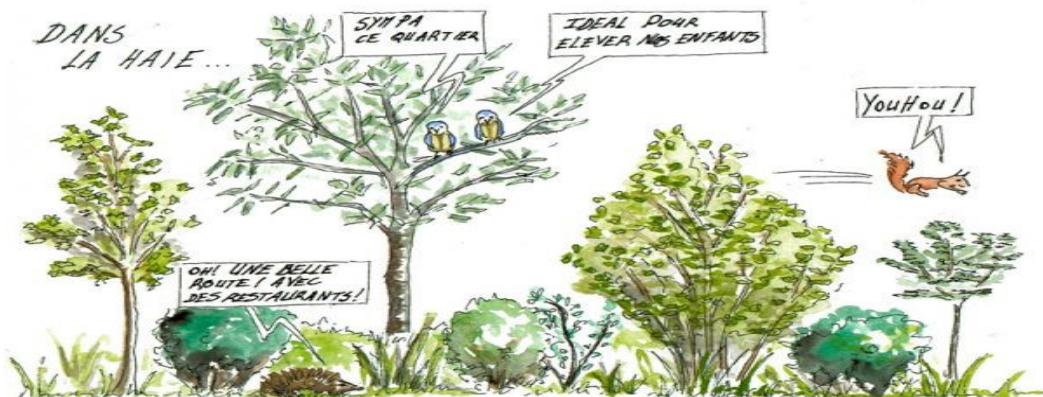
Le cabinet d'études qui a officié pour la réalisation du mur de soutènement en gabions du parking du collège a été mandaté pour le suivi et la réalisation du chantier.

Nous en sommes aux phases préliminaires, dont principalement les demandes d'autorisations auprès des services compétents en matière d'environnement et de la police de l'eau.

L'étape suivante consistera à lancer les appels d'offres auprès des entreprises intéressées par la réalisation du chantier.

Quoi ?	Quand ?	Quelle heure ?	Où ?	Qui ?
LECTURE DE CONTES	Mercredi 1er du mois	10H30	BIBLIOTHEQUE	BIBLIOTHEQUE
LOTO	SAMEDI 4 MARS	14H	EHPAD LES CHARMES	ASSO LES CHARMES 06 12 41 39 87
PERMANENCE RESTOS DU CŒUR	MARDI 7 ET 21 MARS	DE 9H à 12H	SALLE DU TIR A L'ARC IMPASSE DU PATRONAGE	RESTOS DU CŒUR
CINEMA "LA CIGALE, LES CORBEAUX ET LES POULETS"	MARDI 7 MARS	20H30	L'AYCLIPSE	MUNICIPALITE
VENTE DE VETEMENTS D'OCCASION	SAMEDI 18 MARS	A PARTIR DE 14H	EHPAD LES CHARMES	ASSO LES CHARMES 06 12 41 39 87
COMMEMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGERIE	DIMANCHE 19 MARS	11H15	DEVANT L'OFFICE DU TOURISME	
BOURSE AUX VELOS	SAMEDI 25 MARS	10H30	ECOLE PUBLIQUE JACQUES PREVERT	LE SOU DES ECOLES Lesoudesatil- lieu@gmail.com
ALAIN HIVER CHANTE MOUSTAKI	SAMEDI 25 MARS	21H	L'AYCLIPSE	MUNICIPALITE
FOIRE D'ANTAN	DIMANCHE 26 MARS	TOUTE LA JOURNEE	CENTRE VILLAGE	COMITE DES FETES cdf07290satil- lieu@gmail.com
JOURNEE "EN ROUTE POUR LA RETRAITE"	JEUDI 30 MARS	DE 9H30 à 17H	DOMAINE LA GENTILHOM- MIERE	MUTUALITE FRANCAISE AURELIA PLENET 06 34 45 32 51
LOTO	DIMANCHE 2 AVRIL	14H	SALLE BROUTE- CHOUX	LE SOU DES ECOLES lesoudesatil- lieu@gmail.com
PERMANENCE RESTOS DU CŒUR	MARDI 4 AVRIL	DE 9H à 12H	SALLE DU TIR A L'ARC IMPASSE DU PATRONAGE	RESTOS DU CŒUR
CINEMA : «PAS DE COTE» et «REVOIR LA MER » en présence des réalisateurs	MARDI 4 AVRIL	20H30	L'AYCLIPSE	MUNICIPALITE

Par avance, merci de nous excuser des éventuels oublis dans l'agenda. Si vous souhaitez proposer une information ou évènement, une adresse mail est à votre disposition : layzechos@gmail.com. Nous l'étudierons.



© Clotilde GARNIER / dessin-nature.com

Les haies remplissent de nombreux rôles et sont très favorables à la biodiversité.

Elles hébergent de nombreuses espèces végétales et animales. Quand elles sont bien gérées, elles peuvent accueillir jusqu'à 35 espèces de mammifères, 80 espèces d'oiseaux, 8 espèces de chauves-souris, 15 espèces reptiles-amphibiens ou 100 espèces d'insectes.

De plus, de nombreuses espèces que l'on trouve dans les haies ou dans les vieux arbres sont protégées, entre autres des chauves-souris ou des insectes (Grand Capricorne, Rosalie des Alpes, Pique-prune...).

D'où l'importance d'avoir des haies hautes, larges et reliées entre elles. Elles rendent aussi de nombreux services aux agriculteurs : protection des cultures contre le vent, bien-être des troupeaux, lutte contre l'érosion des sols, fourniture de bois ou de litière, refuge d'auxiliaires de cultures et de pollinisateurs... Il est important d'éviter tout arrachage de haies et de pratiquer une taille respectueuse.

A partir de la mi-mars, la saison de reproduction et de nidification des oiseaux commence. Pour les protéger pendant cette période, la Politique Agricole Commune (PAC) interdit aux agriculteurs de tailler les haies du 1er avril au 31 juillet.

L'Office français de la biodiversité (OFB / www.ofb.gouv.fr) encourage les collectivités, les professionnels et les particuliers à éviter la taille des haies et l'élagage des arbres du **15 mars au 31 juillet** pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale de leur cycle de vie. L'enjeu est de taille car actuellement, 32% des espèces d'oiseaux nicheurs sont menacés d'extinction, selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

LES BREVES :

Stérilisation des chats errants : la Fondation Brigitte Bardot accorde une subvention pour la stérilisation de quatre mâles et de quatre femelles. La convention avec la Clef des chats est en cours d'élaboration.



Stagiaire Iris, en deuxième année de BTSA Gestion de la Protection de la Nature va prochainement effectuer un deuxième stage pratique dans la commune. Elle amorcera la réalisation d'un sentier pédagogique le long de l'Ay.

La Mutualité Française propose des séquences destinées aux futurs ou aux récents retraités. Une première journée se déroulera le jeudi 30 mars à la Gentilhommière. La participation est complètement gratuite. Pour toute information et pour l'inscription : a.plenet@mfrara.fr 06 34 45 52 31

Les riverains des cours d'eau sont appelés au civisme : le débit de l'Ay est très proche du seuil de crise biologique (58 l/seconde au lieu de 253 l/seconde en moyenne sur les 7 dernières années ! mi-février). Il est nécessaire d'éviter tout prélèvement d'eau. (Malpertuis près à la Boudras)



Des habitants se plaignent **d'abolements de chiens** dans leur quartier. Dans le cas où les abolements sont excessifs, de jour ou/et de nuit, cela peut constituer un trouble anormal du voisinage (code de la santé publique –article R1336-5). Dans ce cas, il est possible de s'adresser à la gendarmerie.

